

27 mars 2020

# Produits dynamiques BAP

## Informations pour investisseurs

Le coronavirus nous touche tous et les conséquences économiques réelles dans la vie professionnelle et privée de tout un chacun sont donc déjà perceptibles. Notre quotidien est de plus en plus restreint, de nombreux magasins et entreprises sont fermés et le resteront probablement dans l'avenir proche. Il n'est plus possible aujourd'hui de bénéficier des services quotidiens que nous considérons comme acquis avant la crise. La survie de nombreuses entreprises est menacée, ce qui a déjà déclenché des aides et des programmes de soutien extraordinaires et non bureaucratiques de la part des banques centrales et des autorités du monde entier.

En conséquence, les marchés des actions ont connu des semaines de turbulences. La rapidité et l'ampleur de l'effondrement des marchés boursiers témoignent d'une certaine impuissance face à ce nouveau type de crise. Les événements de ces dernières semaines méritent le titre de grande première historique et relèguent au second plan le crash de Wall Street en 1929. Toutefois, d'autres classes d'actifs plus risquées, comme les fonds immobiliers, les obligations des marchés émergents ou même les obligations faiblement notées, ont également subi de lourdes pertes de cours.

Tant que la pandémie n'aura pas atteint son pic, les marchés resteront probablement très volatils. Les investisseurs sont tiraillés entre les gros titres du secteur de la santé et les plans de relance économique très positifs de plusieurs milliards des gouvernements ainsi que les mesures de soutien sans précédent dans l'histoire annoncées par les banques centrales. Toute nouvelle concernant l'enraiment du virus apporterait donc sécurité et soulagement. La charge de travail élevée et le taux de mortalité devraient se stabiliser et un certain sentiment de normalité devrait revenir. D'ici là, des variations quotidiennes allant jusqu'à 10% seront monnaie courante.

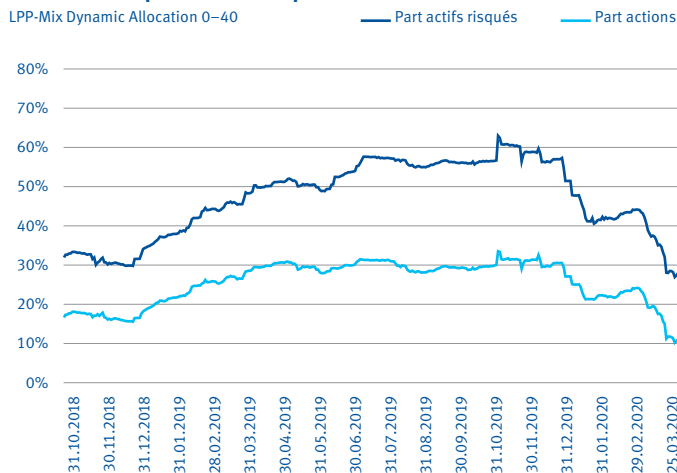
Dans de nombreux cas historiques, la panique initiale s'est rapidement dissipée et les marchés sont revenus à la normale. Dans certaines crises, cependant, les pertes se sont accumulées bien au-delà des premiers 25% et ont souvent atteint des niveaux de 50% à plus de 70%. Outre la Grande Dépression, la crise pétrolière des années 1970, la bulle Internet du début de ce siècle et la crise financière de 2008 peuvent prétendre au titre de méga-crashes. Le montant des pertes maximales en période de crash dépend également de la surveillance d'un effondrement conjoncturel à la suite de la panique initiale sur les marchés financiers. Il faut partir de cette supposition en l'état actuel de nos connaissances. Plus vite on trouvera une thérapie, un médicament ou un vaccin, plus vite cette crise pourra être surmontée et le monde pourra revenir à la normale. Plus nous restons dans l'incertitude, plus les dommages potentiels pour l'économie mondiale sont importants.

### Comment la crise a-t-elle affecté la gestion des produits LPP Mix Dynamic Allocation et quelles mesures ont été prises?

Compte tenu de l'évolution négative des marchés, la part des placements à risque a été progressivement réduite depuis fin 2019, tant pour des raisons de modèle que pour des raisons tactiques. Depuis fin février, elle se situe bien en dessous de la pondération neutre en actions de 20% dans LPP Mix Dynamic Allocation 0-40 et de 50% dans LPP Mix Dynamic Allocation 0-80. Les pertes ont ainsi été contenues. Les placements à haut risque ont été vendus dans toutes les classes d'actifs correspondantes. Pour des raisons tactiques, nous avons renoncé à un repli complet sur des investissements à faible risque, comme les obligations en francs suisses. Compte tenu des pertes substantielles subies par les obligations en CHF, cette décision s'est avérée correcte.

### Evolution de la part en actifs risqués

LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40

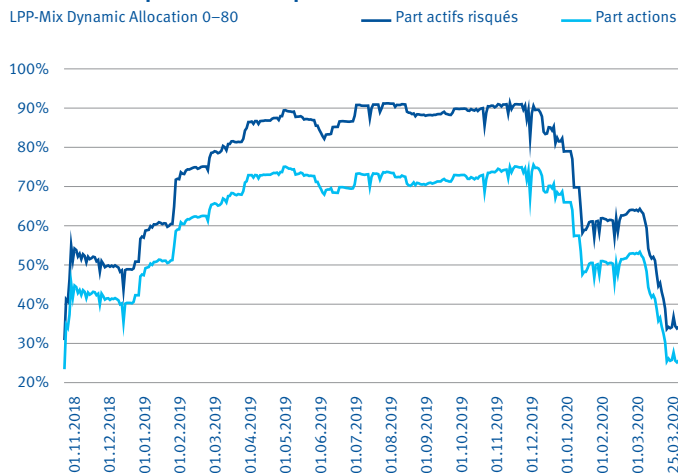


Source: Baloise Asset Management

Performance BAP Dynamic Allocation 0-40 au 25.03:  
-7,76% (indice de référence Pictet LPP 25: -8,41%)

### Evolution de la part en actifs risqués

LPP-Mix Dynamic Allocation 0-80



Source: Bloomberg

Performance BAP Dynamic Allocation 0-80 au 25.03:  
-12,47% (indice de référence Pictet LPP 40: -12,05%)

Nous suivons de très près la situation actuelle, qui fait l'objet de discussions en continu avec le conseil de fondation de la fondation de placement de la Bâloise.

Compte tenu des mesures prises, nous affichons un optimisme prudent quant à une éventuelle stabilisation temporaire des marchés. Néanmoins, nous pensons qu'un positionnement très prudent tel que donné par le modèle est justifiable jusqu'à nouvel ordre.

## Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance

Aeschengraben 21, case postale

CH-4002 Basel

[www.baloise-anlagestiftung.ch](http://www.baloise-anlagestiftung.ch)

### Informations juridiques importantes

Ce document a pour seul but d'informer. Il ne constitue ni une offre, ni une incitation à acheter ou à vendre des droits de groupes de placement. Il ne doit pas non plus être considéré comme une incitation à soumettre une offre de conclusion d'un contrat portant sur un service de titres ou un service complémentaire. Les données de performance sont des valeurs passées qui ne préjugent pas des performances futures. La performance affichée ne tient pas compte des éventuels commissions et frais appliqués lors de la souscription et de la revente de droits. Les commissions et frais ont un effet négatif sur la performance. Tout placement implique des risques, notamment des fluctuations de valeur et de rendement. En dépit d'un traitement rigoureux, des données peuvent s'avérer incomplètes ou incorrectes. Nous déclinons toute responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des informations contenues dans le présent document, et concernant les éventuelles recommandations ou opinions relatives à l'évolution du marché.

Peuvent s'affilier à la fondation les institutions de prévoyance et d'autres institutions exonérées d'impôt et sises en Suisse qui servent à la prévoyance professionnelle, ainsi que les personnes qui Administrent les placements collectifs des institutions susmentionnées, et qui sont soumises à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance de marchés financiers et ne placent dans la Fondation que des fonds destinés à ces institutions. Les droits des groupes de placement de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance ne peuvent ni être offerts, ni être vendus en dehors de la Suisse. Les statuts et le règlement, les directives de placement, le règlement des frais, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être demandés gratuitement auprès de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance, Aeschengraben 21, CH-4002 Basel.